Aract
HAUTS-DE-FRANCE

Offre de service

Pour un dialogue social de qualité

Anact Aract
LE RÉSEAU

Construire les bases d'un dialogue social de qualité

Dans une approche partiaire et une posture de facilitation, l'Aract Hauts-de-France, accompagne les acteurs du dialogue social en entreprise, dans leurs projets. Vous souhaitez développer ou renforcer un dialogue social de qualité et des négociations réussies, l'Aract Hauts-de-France vous propose une offre répondant à vos besoins.

Appui aux Relations Sociales

- Prévenir la dégradation des relations sociales,
- Renouer le dialogue social,
- Améliorer le climat social dans votre entreprise

Appui à la négociation

- Faciliter les processus de négociation dans votre entreprise et leur réussite

Appui au dialogue social à destination des acteurs du dialogue social institué

Appui aux relations professionnelles, à destination de tous ou une partie des acteurs de l'entreprise

Appui à la négociation, à destination des acteurs du dialogue social

Offre de facilitation au sein des instances représentatives du personnel afin d'être en capacité ensuite, de traiter des questions de fond

Aide à la réalisation d'un diagnostic (posture de facilitation) des relations de travail et des relations managériales

Accompagnement sur mesure des acteurs du dialogue social, posture de facilitation et méthodologies éprouvées

Votre contact : Marylène Coppi : 06.82.87.60.80

APPUI AUX RELATIONS SOCIALES

Aract HAUTS-DE-FRANCE

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFET DE LA RÉGION HAUTS-DE-FRANCE

Appui au CSE

- Mettre en place le CSE sur de bonnes bases,
- Améliorer le fonctionnement de l'instance,
- Acquérir de la méthodologie pour traiter des questions de Santé, Sécurité et Conditions de Travail au sein du CSE

Vous êtes une entreprise de moins de 50 salariés,

Parcours de formation inter-entreprises en binôme paritaire

Un parcours inter-entreprises à la carte (grâce à un outil d'autopositionnement) :

- 2 Ateliers de deux heures (sur l'offre de service et sur la mise en place de l'instance)
- 2 modules de formation (2 jours et 1 journée) sur le fonctionnement et les apports méthodologiques.

Vous êtes une entreprise de 50 à 300 salariés,

Formation intra-entreprise co-construite

Des modules de formation intra-entreprise construits à partir de l'analyse paritaire de votre demande.

Votre contact : Isabelle Rogez 06.03.94.31.93

inrs
Institut National de Recherche et de Sécurité

Focus sur l'offre de service

Appui aux relations sociales AReSo

Objectifs :

- Améliorer la **qualité et l'efficacité** des **relations sociales** dans un objectif de **restauration** (renouer le dialogue) et / ou **de prévention** (d'une dégradation du dialogue)

Modalités :

- **Séminaire en 3 étapes :**
Alternant des temps d'échanges et des temps de travail par groupe d'acteurs.
Les intervenants sont des "facilitateurs", ils aident les acteurs du dialogue social à trouver eux-mêmes les solutions en recréant les conditions du dialogue.
Méthodologie éprouvée d'inspiration québecoise et déjà expérimentée (posture de facilitation)

Conditions :

- Demande paritaire
- Analyse préalable et contractualisation avec et entre les deux parties
- Engagement fort des deux parties tout au long de la démarche

Coût :
Selon la taille de l'entreprise

Contact :
Marylène Coppi : 06.82.87.60.80
m.coppi@anact.fr

Appui aux relations professionelles (DS, RP)

Objectifs :

- Améliorer le **climat social** dans l'entreprise, **les relations de travail** en particulier, les relations entre la direction la ligne managériale et les salariés.

Modalités :

- **Contractualisation** avec les acteurs du dialogue social
- Réalisation avec eux d'un diagnostic des relations de travail (managers et équipe opérationnelle)
- **Recherche de solutions**
- **Méthodologie éprouvée** (méthode québecoise)
- **Posture de facilitation**

Conditions :

- Demande paritaire (Direction et Organisations syndicales ou IRP)

Coût :
Selon la taille de l'entreprise

Contact :
Marylène Coppi : 06.82.87.60.80
m.coppi@anact.fr

Appui à la négociation

Objectifs :

- Accompagner **les dynamiques de négociation** qui se déplacent aujourd'hui au niveau de l'entreprise. Améliorer la qualité des négociations sur le contenu en facilitant la relation entre les acteurs de la négociation et en agissant sur le processus.

Modalités :

- Travail en séminaire des acteurs de la négociation
- **Proposition d'une méthodologie** pour traiter la question (négociation basée sur les intérêts, accord de méthode)
- **Processus d'apprentissage** dans l'action
- L'intervenant est dans une posture de **facilitation et d'équidistance**.

Conditions :

- Demande paritaire,
- Entreprise souhaitant se préparer aux négociations,
- Entreprise en cours de négociation

Coût :

Selon la taille de l'entreprise

Contact :

Marylène Coppi : 06.82.87.60.80
m.coppi@anact.fr

Mettre en place le CSE

Objectifs :

Créer les conditions favorables à la mise en place du CSE.

Modalités :

- **Ateliers de deux heures (inter-entreprises).**

Pour les chefs d'entreprise qui doivent mettre en place l'instance. Outre les informations juridiques, l'objectif de cet atelier est de créer des conditions favorables au fonctionnement de l'instance à venir. Des enquêtes montrent en effet que les conditions de fonctionnement de l'instance sont à l'image des conditions de sa mise en place.

Conditions :

- La réalisation de ce module est conditionnée par un nombre minimal de demandes à l'Aract. Des partenaires relais (organisation patronale, OPCO, SST) peuvent être partenaires dans l'organisation de ces ateliers.

Coût :

Gratuit pour les entreprises

Contact :

Isabelle Rogez: 03.28.38.03.58
i.rogez@anact.fr

Améliorer le fonctionnement du CSE

Objectifs :

- Améliorer le dialogue social et **mieux appréhender le champ des questions de santé au travail** qui ne cesse de d'étendre.

Modalités :

- **Module de formation /** 2 jours non consécutifs, destinés aux binômes chef d'entreprise/élu du personnel. Il est destiné aux entreprises dans lesquelles l'instance existe mais qui souhaitent améliorer le dialogue social et mieux appréhender le champ des questions de santé au travail.

- **Formation-action**, un exercice intersession est proposé entre les deux jours.

Conditions :

- La réalisation de ce module est conditionnée par un nombre minimal de demandes à l'Aract. Des partenaires relais (organisation patronale et organisation syndicale, OPCO, SST) peuvent être partenaires dans l'organisation de ces ateliers.

Coût :

Nous consulter

Contact :

Isabelle Rogez: 03.28.38.03.58
i.rogez@anact.fr

S'approprier une méthode pour développer des actions SSCT au sein du CSE.

Objectifs :

- S'initier à une méthode permettant de traiter efficacement les questions Santé-Sécurité-Conditions de travail.

Modalités :

- Module de formation destiné au binôme chef d'entreprise / élus du personnel. Il vise à **outiller les entreprises qui peinent à traiter une question SSCT** au sein de l'instance. Les participants arrivent avec une question concrète dans le champ SSCT. L'objectif est de leur donner une méthodologie pour le faire.
Il s'agit d'une formation d'une journée.

Conditions :

- La réalisation de ce module est conditionnée par un nombre minimal de demandes à l'Aract. Des partenaires relais (organisation patronale, OPCO, SST) peuvent être partenaires dans l'organisation de ces ateliers.

Coût :

Nous consulter

Contact :

Isabelle Rogez : 03.28.38.03.58
i.rogez@anact.fr

Formation à la carte pour les entreprises de 50 à 300 salariés.

Objectifs :

- Favoriser le bon fonctionnement de l'instance CSE depuis les conditions de sa mise en place, en passant par son organisation interne, la place et le traitement des questions SSCT, jusqu'au dialogue au sein de l'entreprise.

Modalités :

- Formation et / ou accompagnement construit sur mesure en fonction de la problématique de l'entreprise.

Conditions :

- Sur demande de l'ensemble des membres du CSE.

Coût :

Coût lié à l'effectif de l'entreprise

Contact :

Isabelle Rogez : 03.28.38.03.58
i.rogez@anact.fr

Aract Hauts-de-France

Siège social de Lille

197, Rue Nationale
59800 Lille

03 28 38 03 50

Établissement d'Amiens

19, Rue Victor Hugo
80000 Amiens

03 22 91 45 10

LE SITE INTERNET

Site ressource de référence

hautsdefrance-aract.fr

LES RÉSEAUX SOCIAUX

Un lien de proximité

@ARACTHDF

@ARACTHDF

Aract Hauts-de-France

Aract Hauts-de-France

Aract
HAUTS-DE-FRANCE